

Présentation de la Formation

Organisme de formation : EROS FORMATION / C.F.S.I

- Agrément : Centre d'examen agréé par la BMPM (Brigade des Marins-Pompiers de Marseille) – N°20-03.
 - Conformité : Formation conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 et du 30 septembre 2010) relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP (Établissements Recevant du Public) et IGH (Immeubles de Grande Hauteur).
 - Objectif : Acquérir les compétences pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans les ERP et IGH.
-

Objectifs de la Formation

- Assurer la sécurité incendie des personnes et des biens.
 - Accueillir les secours et évacuer le public en cas d'incendie.
 - Sensibiliser les employés en matière de sécurité incendie et d'assistance aux personnes.
 - Intervenir sur un début d'incendie et appliquer les consignes de sécurité.
 - Entretenir le matériel de secours et porter assistance aux personnes.
-

Informations Générales

- Durée : 67 heures (hors examen et visite de site).
 - Prix :
 - Entreprises : 900 €
 - Particuliers : 750 €
 - Effectif : 12 participants maximum par session.
 - Lieu : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290 Aix-en-Provence.
 - Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (sauf restriction liée à l'invalidité ou contre-indication médicale).
 - Horaires :
 - Matin : 9h00 – 12h00
 - Après-midi : 13h00 – 17h00
 - Du lundi au vendredi (hors jours fériés).
-

Prérequis

Pour intégrer la formation SSIAP 1, le candidat doit :

Programme de Formation : SSIAP 1 (Agent de Sécurité Incendie)

1er niveau – Agent de sécurité incendie

1. Être titulaire d'une attestation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou PSE (Premiers Secours en Équipe) en cours de validité ou PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1) de moins de 2 ans.
2. Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 2 mai 2005 (aptitude médicale).
3. Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.

♦ Aptitudes et Compétences Visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Mettre en pratique les règles élémentaires de prévention incendie.
- Intervenir sur un début d'incendie (utilisation des extincteurs, RIA, etc.).
- Évacuer le public en cas d'urgence.
- Gérer un poste de sécurité (PC) et alerter les secours.
- Accueillir les secours (pompiers, services de sécurité).
- Appliquer les consignes de sensibilisation et entretenir le matériel de secours.



Méthodes Pédagogiques

- Théorie : Exposés, débats avec supports audiovisuels.
- Pratique : Travaux pratiques et mises en situation (ex. : rondes avec anomalies et sinistres).



Programme Détaillé (67 heures)

Module	Durée	Contenu
Le feu et ses conséquences	6h	Comprendre les mécanismes du feu, les risques associés, et les moyens de prévention.
Sécurité incendie	17h	Règles de sécurité incendie, prévention des risques, et organisation des secours.
Installations techniques	9h	Connaissance des installations techniques (SSI, extincteurs, RIA, etc.).
Rôles et missions des agents SSIAP 1	18h	Missions de l'agent SSIAP 1 : surveillance, alerte, évacuation, accueil des secours.
Concrétisation des acquis	17h	Mises en situation pratiques (exercices d'évacuation, gestion d'un PC, etc.).



Moyens Pédagogiques

Programme de Formation : SSIAP 1 (Agent de Sécurité Incendie)

1er niveau – Agent de sécurité incendie

- Vidéoprojecteur et rétroprojecteur : Présentation de séquences vidéo relatives à la sécurité incendie.
 - Supports de cours individualisés : Livrets et fiches mémo.
 - Matériel de désenfumage : Volets de désenfumage équipés.
 - Compartimentage : Porte coupe-feu avec bâti.
 - Éclairage de sécurité : BAES (Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité) permanents et non permanents.
 - Moyens de secours :
 - SSI (Système de Sécurité Incendie).
 - Détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels (DM).
 - Extincteurs (eau, poudre, CO2) + RIA (Robinet d'Incendie Armé).
 - Têtes d'extinction automatique à eau (non fixées, pour simulation).
 - Émetteurs-récepteurs, modèles d'imprimés (registre de sécurité, permis de feu, etc.).
 - Registre de main courante, manomètre enregistreur des événements.
-

Évaluation et Validation

- Contrôles continus : QCM et exercices pratiques tout au long de la formation.
 - Examen final :
 - Épreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistres (évaluée par un jury présidé par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Marseille).
 - Résultat : Aptitude ou inaptitude (attestation délivrée en cas de réussite).
 - Validation : Diplôme SSIAP 1 délivré par la Brigade des Marins-Pompiers de Marseille.
-

Documents Remis aux Participants

- Diplôme SSIAP 1 (valable 3 ans, renouvelable via un recyclage).
 - Supports pédagogiques : Livrets, fiches mémo, documents réglementaires.
-

Indicateurs de Résultats

- Taux de réussite :
 - 2022 : 91 %
 - 2023 : 95 %
 - 2024 : En cours.

- Note CPF : 4,5/5 (2023).
-



Financement et Modalités d'Accès

- Financement : CPF, fonds propres, entreprise.
 - Délai d'accès : 7 jours avant le début de la formation (les convocations sont envoyées 10 jours avant).
 - Modalités d'accès :
 - Se rendre au bureau ou contacter par téléphone si le dossier est complet.
 - Faire une demande sur le site (onglet *Contact*).
 - Présence obligatoire pour les tests.
-



Prochaines Sessions 2024

- Session 1 : Du 05/08/2024 au 19/08/2024.
-



Recyclage et Remise à Niveau SSIAP 1

- Recyclage SSIAP 1 :
 - Durée : 3 jours.
 - Prix : 300 € (si SST à jour).
 - Objectif : Maintenir à jour les connaissances pour prolonger la validité du diplôme (tous les 3 ans).
 - Remise à niveau SSIAP 1 (RAN) :
 - Durée : 3 jours.
 - Prix : 400 € (financement CPF).
 - Objectif : Pour les agents n'ayant pas suivi de recyclage dans les 3 ans ou ne justifiant pas de 1607 heures de travail en tant qu'agent SSIAP 1.
-



Pourquoi choisir EROS FORMATION ?

- Expertise : Centre agréé BMPM avec des formateurs qualifiés.
 - Qualité : Taux de réussite élevé et méthodes pédagogiques adaptées.
 - Accessibilité : Locaux équipés de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
 - Personne ressource PMR : M. Maxime ODJOH.
-

♦ Contacts et Informations Pratiques

Programme de Formation : SSIAP 1 (Agent de Sécurité Incendie)

1er niveau – Agent de sécurité incendie

- Adresse : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290 Aix-en-Provence.
- Téléphone : 04 65 07 14 80.
- Email : contact-formation@groupe-eros.com.
- Site web : <https://cfsiformation.com>.